

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2025

DELIBERATION 2025_044

Objet : Modification et attribution d'un fonds de concours (Fonds de Soutien à l'Investissement Communal : FSIC) octroyé par la Commune de Winnezele

Séance du mardi dix-huit mars deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le douze mars deux mille-vingt-cinq.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Gaëlle LEFEVRE - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (16) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Gilles DEVIENNE à Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Philippe GRIMBER - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Michel DUHOO - Céline SAUZEAU à Bernard DENTENER - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Dominique WALBROU à Joël DEVOS - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Elizabeth BOULET à Valentin BELLEVAL - Rebecca ELSENS à Marie SANDRA - Carole DELAIRE à Régis DUQUENOY - Mark MAZIERES à Dorothee DEBRUYNE - Eric SMAL à Stéphanie FENET

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 78

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2025

DELIBERATION 2025_044

Objet : Modification et attribution d'un fonds de concours (Fonds de Soutien à l'Investissement Communal : FSIC) octroyé par la Commune de Winnezeele

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure, lors de son budget 2016, a décidé la mise en place d'un fonds de soutien à l'investissement communal (FSIC). Ce fonds avait vocation à accompagner les communes à hauteur de 50 000 euros par commune sur la période 2016/2020.

Par délibération 2019/040 en date du 02 avril 2019, le conseil communautaire a accordé un fonds de concours d'un montant de 12 000 € à la Commune de Winnezeele pour des travaux de rénovation du parvis de son école publique de l'Houtland.

Par délibération 2019/114 en date du 30 septembre 2019, le conseil communautaire a accordé un fonds de concours d'un montant de 38 000 euros à la Commune de Winnezeele pour des travaux de remplacement de son éclairage public en LED.

La Commune de Winnezeele a soldé son opération de rénovation du parvis de son école. Compte tenu du coût total des dépenses de cette opération au regard des cofinancements obtenus, la Commune a mobilisé un montant de 8 570 € de FSIC sur les 12 000 € délibérés.

La commune souhaite optimiser l'enveloppe FSIC sur ses travaux de remplacement de son éclairage public en LED pour passer d'une attribution FSIC de 38 000 € à une attribution de 41 430 €. Il convient de modifier le plan de financement de cette opération comme suit :

Dépenses en euros HT		Recettes en euros HT		Part
Travaux changement éclairage public en LED	110 925,94 €	Coeur de Flandre agglo - FSIC	41 430 €	37%
		Commune de Winnezeele	69 495,94 €	63%
Total	110 925,94 €		110 925,94 €	100%

Il vous est proposé :

- de modifier le tableau de financement pour l'accompagnement au projet d'éclairage public,
- d'accepter de verser à la commune de Winnezele un fonds de concours d'un montant de 41 430 € maximum,
- le versement du fonds de concours se fera en un seul versement sur transmission d'un bilan et du solde comptable de cette opération,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

Vote :

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Luc DEBERT

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 18 mars 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

